



La stratégie du secteur de l'eau

L'investissement au cœur de la dynamique sectorielle

Éric Van Sevenant – SPGE



Eaux de
Wallonie

Séminaire 2024

Rétrospectives

2020 – Consortium d'opérateurs publics

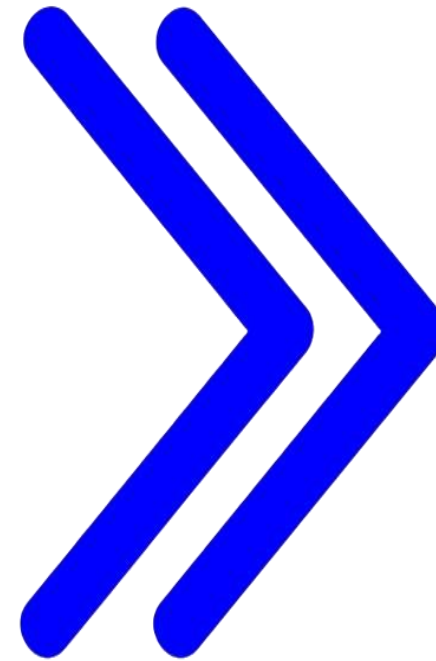


Définition d'une ambition commune pour le secteur

- Assainissement



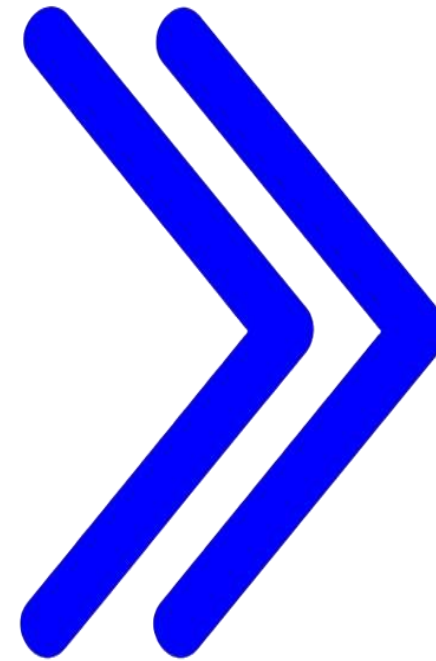
- Production et Distribution



2021 – Plan industriel à l’horizon 2030



4 enjeux et 10 défis stratégiques



2021 – Plan industriel à l’horizon 2030



Les principaux objectifs



100% des programmes d'**investissements réalisés** : **3 milliards d'euros injectés** dans l'économie¹⁾ et **~5200 emplois consolidés** au niveau régional



1 200 personnels techniques formés et recrutés grâce à des actions RH communes



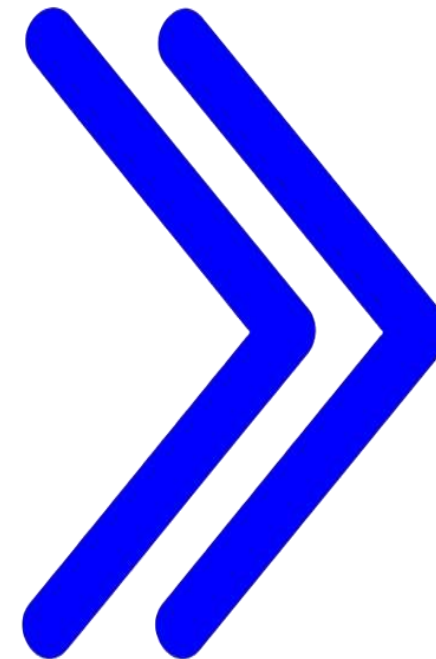
Un **modèle coordonné et ordonnancé par le secteur de rénovation et développement du réseau d'égouttage**, accepté par les communes



La convergence progressive vers des **plateformes digitales** et une **politique d'asset management partagée** au bénéfice de la maîtrise environnementale et économique



Le **prix de l'eau maintenu stable** à l'inflation, à périmètre constant





2023 – Structuration de la démarche



→ **Energie**



→ **Innovation**



→ **Investissements**



→ **Talents**



→ **Digital**



→ **Qualité d'eau**



→ **Ressources
et Environnement**

- Instauration du Comité de coordination au sein de la SPGE
- Mise en place de plateformes sectorielles
- Edition de feuilles de route





Des échanges...

- **Contribution des entreprises** pour atteindre les objectifs du plan industriel
- **Nouvelle dynamique de partenariat** entre les opérateurs privés et publics du secteur de l'eau





Des engagements...

- La **prévisibilité** de la politique d'investissements à long terme
- La **planification** et une communication des projets à court et moyen termes
- L'harmonisation et la **simplification** des procédures de marchés
- Le renforcement de l'**attractivité RH** des opérateurs publics et privés





... Et un rendez-vous

- Evaluer la mise en œuvre des **engagements** et les **résultats** de la dynamique sectorielle





Eaux de
Wallonie

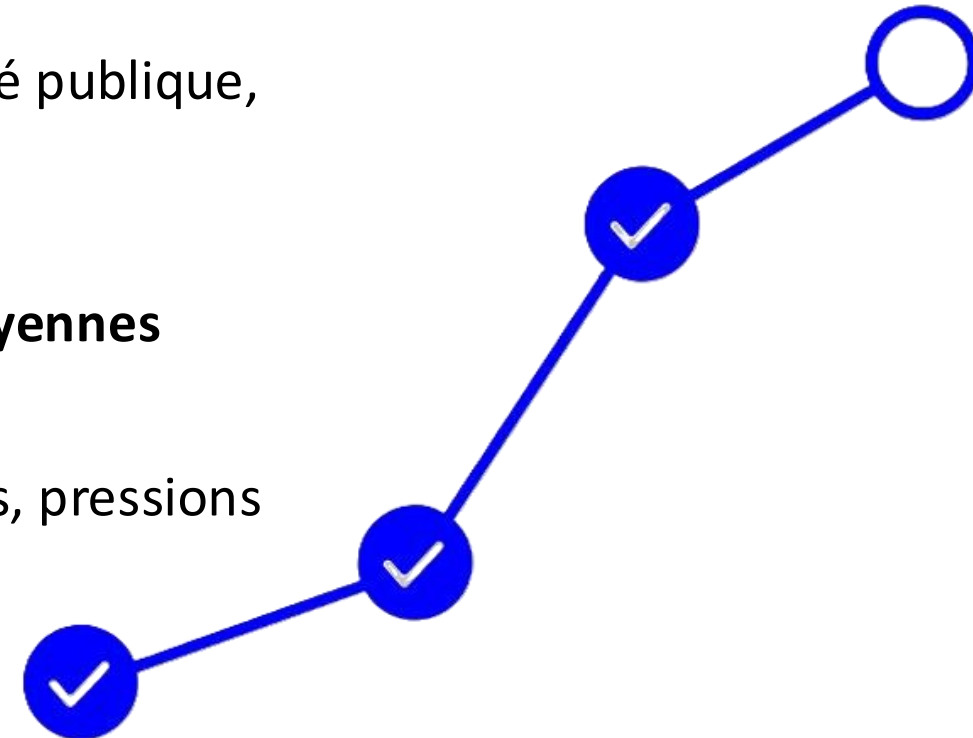
Evaluation et actualisation du Plan Industriel



Un environnement en évolution

Depuis 2021 :

- Nouvelles **exigences réglementaires**
- **Attentes sociétales** renforcées : transparence, santé publique, environnement
- Un secteur au cœur des **priorités publiques et citoyennes**
- **Événements climatiques** : sécheresses, inondations, pressions accrues sur les infrastructures





Pourquoi une mise à jour ?

- **Le secteur s'est structuré**
 - Gouvernance sectorielle clarifiée
 - Coopération renforcée
- **Nécessité d'un réalignement stratégique**
 - Répondre aux nouveaux défis
 - Intégrer davantage la résilience dans notre organisation
- **Utilisation du Plan industriel comme cadre de référence pour l'élaboration de la stratégie des opérateurs**



Une stratégie sectorielle à l'horizon 2030 : 6 enjeux, 12 défis

GOUVERNANCE

#11. Assurer une gouvernance sectorielle agile et fédératrice

#12. Renforcer l'anticipation des évolutions réglementaires et notre influence



Santé

#1 Assurer une gestion sanitaire intégrée



Environnement

#2 Contribuer à préserver et restaurer les ressources en eau

#3 Maîtriser notre empreinte environnementale



Accessibilité

#4 Garantir la sécurité d'approvisionnement

#5 Assurer la soutenabilité du financement et du prix de l'eau



Infrastructures

#6 Gérer les infrastructures de manière efficiente

#7 Investir de manière durable

TRANSFORMATION



#8 Renforcer l'attractivité et le développement des talents



#9 Accélérer la digitalisation



#10 Amplifier l'innovation

Ambitions

- 1 **Planifier et prioriser les programmes d'investissements sectoriels** sur base d'une approche d'asset management et de leur soutenabilité financière
- 2 **Développer une stratégie sectorielle d'achat dédiée aux investissements**, pour optimiser les coûts et les retombées économiques régionales

KPIs (*)

- > **Volume d'investissements annuel sectoriel :**
300 millions €
- > **Taux d'utilisation du cahier des charges sectoriel :**
50 % du volume d'investissements
- > **Taux de mutualisation des charges d'études sectorielles :**
10 % du programme d'investissements annuel

(*) Année cible pour l'ensemble : 2030

Principaux axes de transformation

A Planifier

- > **Développer un outil d'aide à la décision en termes de priorisation des investissements** fondé sur l'approche d'asset management.
- > **Structurer le plan de charge sectoriel moyen-long terme :**
 - Lisser les investissements.
 - Programmer et coordonner les projets d'égouttage sur une base pluriannuelle élargie (6 ans) suite à la réforme du financement des investissements communaux.
 - Adapter le rythme des investissements aux capacités des secteurs public et privé.
 - Maîtriser les décaissements liés aux investissements.
- > **Evaluer les investissements réalisés afin d'optimiser les délais et coûts** sur l'ensemble de la **chaîne de valeur**.
- > **Piloter au niveau régional la politique d'investissements en matière d'égouttage**, en capitalisant sur les résultats du cadastre en cours afin d'établir un plan d'investissements hiérarchisé et d'orienter les priorités en matière d'égouttage pour contribuer à l'amélioration de la performance de l'assainissement.
- > **Accroître la coordination** entre la distribution, l'égouttage et la voirie pour planifier les travaux (en amont de Powalco).

B Structurer

- > **Déployer un Centre de Services Partagés en matière d'études :**
 - Mutualiser la charge de travail pour assurer la mise en œuvre des plans d'investissements.
 - Pérenniser les capacités et les expertises.
 - Structurer le développement des compétences dans des domaines clés futurs (traitement de l'eau, etc.).
- > Mettre en place un **observatoire des prix** pour accroître notre pouvoir de négociation.
- > Mettre en place des **démarches achats sectoriels** afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement en fournitures et services stratégiques.

C Simplifier

- > Harmonisation et optimisation des méthodologies d'acquisition d'emprises et des procédures de permis.
- > Structurer la relation avec les autorités administratives régionales pour réduire les délais et coûts de **transaction** dans l'obtention des autorisations (avis préalable, planification des demandes de permis, etc.).
- > **Contribuer à l'évolution de l'outil Powalco** pour favoriser la coordination entre les parties prenantes.

D Attractivité

- > **Harmoniser les cahiers des charges (CSC)** à l'échelle sectorielle pour : renforcer la lisibilité et la prévisibilité des marchés, intégrer les exigences de formation et d'éthique, réduire les complexités réglementaires, soutenir l'efficacité de la passation et la qualité des prestations.
- > Développer un **partenariat avec les sous-traitants** en leur donnant une **visibilité** sur les investissements à moyen terme.
- > Structurer les marchés pour favoriser l'accès des PME à la commande publique.



Processus d'élargissement de la coopération sectorielle

53 membres

10 opérateurs fondateurs

+

38 communes autonomes + 5 intercommunales



• Amblève

• Attert

• Bouillon

• Bullange

• Burg-Reuland

• Butgenbach

• Chimay

• Chiny

• Erezée

• Etalle

• Gedinne

• Gouvy

• Habay

• La Calamine

• Léglise

• Libin

• Libramont

• Limbourg

• Manhay

• Meix

• Musson

• Nassogne

• Perwez

• Rochefort

• Rouvroy

• Saint-Hubert

• Saint-Léger

• Saint-Vith

• Stoumont

• Tellin

• Tenneville

• Theux

• Tintigny

• Trois-Ponts

• Virton

• Vresse

• Waimes





Eaux de
Wallonie

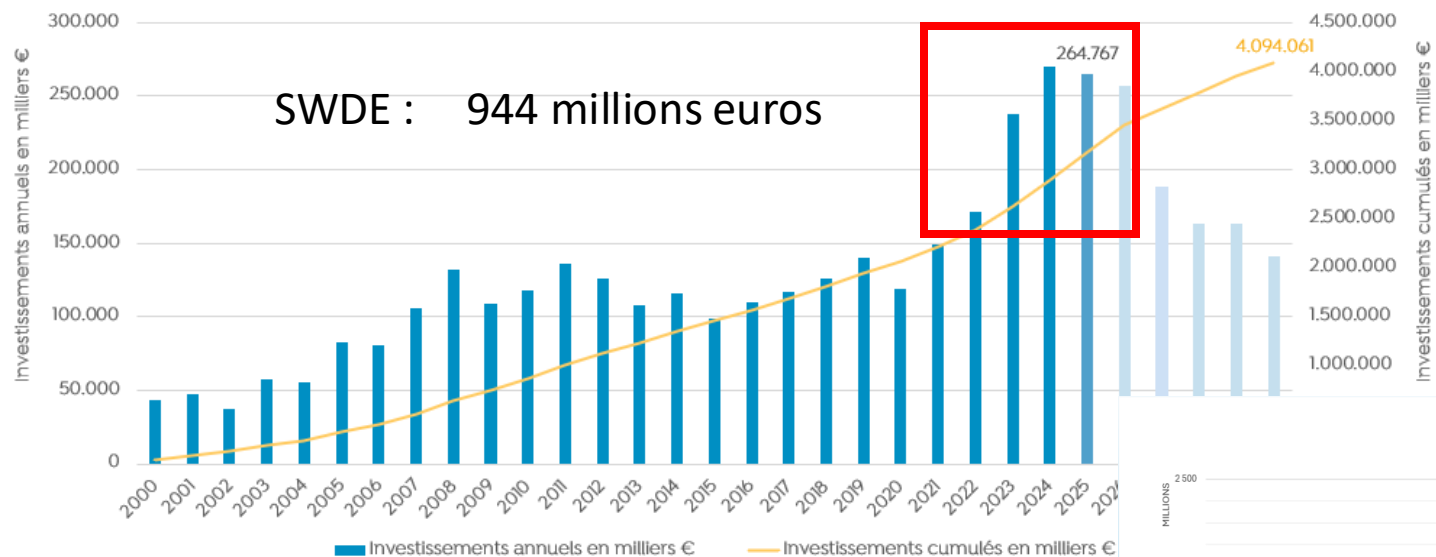
Investissements dans le secteur de l'eau

Bilan et perspectives

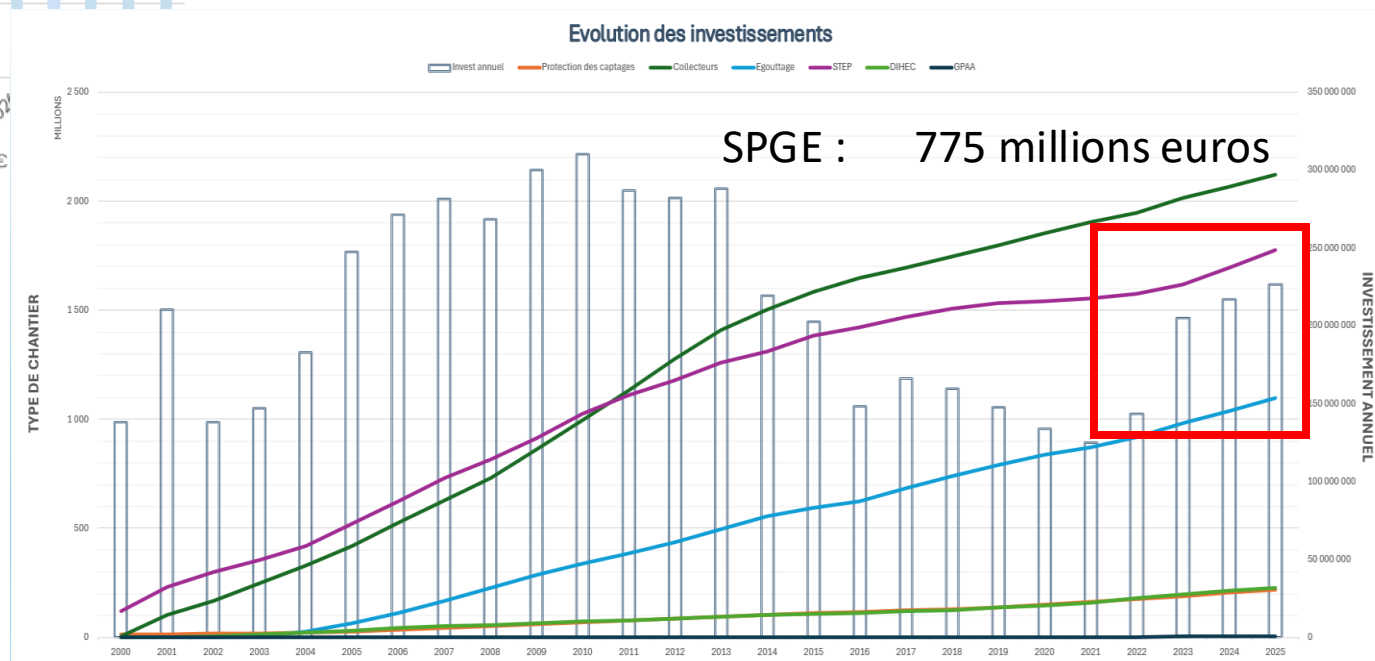


Investissements sur la période 2022 -2025

Evolution des investissements (en milliers €)



Secteur > 1,8 milliards d'€





Constats

- Maintien du **volume d'investissement** durant les crises énergétique et inflatoire
- Augmentation des coûts des investissements
→ **Augmentation de la dette** prévue dans les plans financiers
- Stabilité du prix de l'eau durant les crises
→ **Modèle économique du secteur sous tension**



Perspectives

- Les trajectoires tarifaires obtenues par les principaux opérateurs pour la période 2025-2029 ont permis d'**assurer la prévisibilité et le financement** des investissements à moyen terme.
- Les investissements prévus dans les plans financiers des principaux opérateurs pour la période 2026 – 2029 s'élèvent à +/- 1,5 milliards euros, soit **375 millions euros par an**.



Perspectives

- À long terme, les nouvelles obligations en matière environnementale et de qualité d'eau ainsi que le renouvellement des infrastructures induisent une tendance à la **hausse du niveau des investissements** et la **nécessité de les prioriser**.
- Le défi identifié pour les opérateurs de l'eau est d'assurer le financement des investissements via l'évolution de la **tarification** et la diversification des **sources de financement**.





Notre vision

La fluidité du processus d'investissement gage d'une maîtrise des **délais**, des **coûts** et d'un **volume d'investissement** générateur de valeur sociétale, environnementale et économique est une **ambition partagée** par les opérateurs publics et privés du secteur de l'eau

